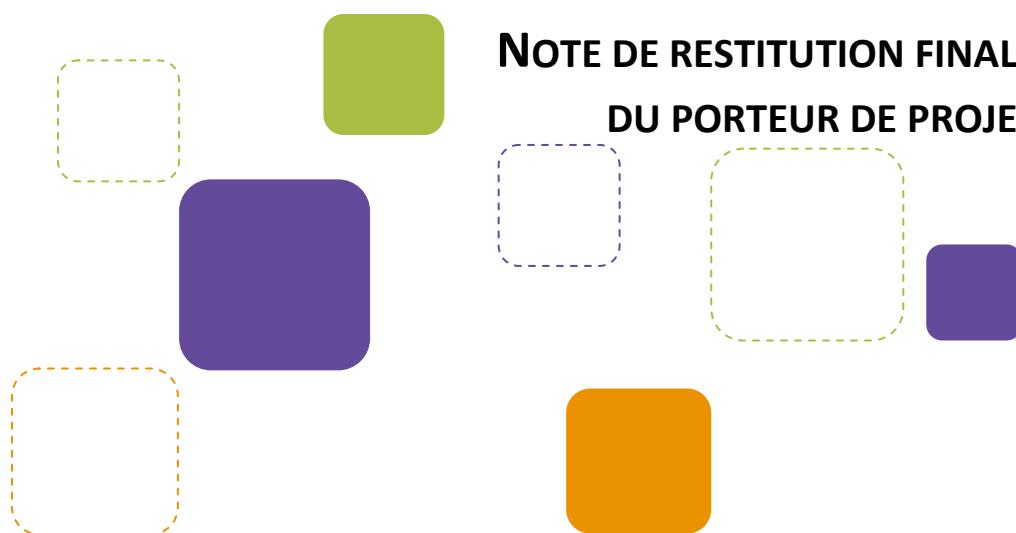




**« PROMOB : FAVORISER LA MOBILITE
INTERNATIONALE DES ELEVES EN
FORMATION PROFESSIONNELLE DE
L'ACADEMIE DE CRETEIL »
« ACADEMIE DE CRETEIL »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr> le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

MOBILITE INTERNATIONALE Numéro du projet AP1-357
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : Projet d'appui à la mobilité internationale des élèves en formation professionnelle de l'académie de Créteil (ProMob)
Objectifs initiaux : Développer la mobilité internationale des jeunes en formation professionnelle, stimuler le désir de mobilité, éliminer les obstacles à la mobilité
Public(s) cible(s) : Les jeunes en formation professionnelle. Le projet prévoyait 100 jeunes scolarisés dans 5 lycées professionnels de l'académie de Créteil qui offrent des débouchés sur les marchés du travail international. Les objectifs globaux ont été largement dépassés en termes de bénéficiaires puisque 323 jeunes et 110 adultes directement touchés par l'expérimentation et 134 élèves effectivement partis en mobilité sur les deux ans.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté Le dispositif testé repose d'une part sur un accompagnement de proximité des équipes éducatives chargées de mettre en place des périodes de mobilité professionnelle à l'étranger pour leurs élèves, d'autre part sur des dispositifs spécifiques à destination des élèves (Sensibilisation en amont des élèves à la mobilité internationale, Préparation pédagogique, linguistique et culturelle des élèves, Proposition de séjour complet et encadré aux élèves, valorisation de l'expérience des élèves qui ont réalisé une mobilité).
Territoire(s) d'expérimentation : Académie de Créteil.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : La particularité du projet est de traiter à la fois la question de demande de mobilité (via la sensibilisation des jeunes notamment), l'offre de mobilité (proposition de séjour...) et son organisation (accompagnement des équipes éducatives, bourses...).
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement indiqués dans le projet : Conseil Régional, unité lycées et unité des affaires européennes, Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), Agence Europe Education Formation, FEJ (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Agence Europe Education Formation France, Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, Région Ile-de-France, Mouvement des Jeunes Européens, Office Franco Québécois pour la Jeunesse, Délégation Générale du Québec, Centre de formation professionnelle Leonard de Vinci (Montréal) Centre de formation professionnelle de Lachine (Montréal), Centre de formation professionnelle de l'Ouest de Montréal, Commission Scolaire Marguerite Bourgeoys (Québec), Cegep de l'Est (Québec), Lycée Franco Mexicain (Mexique), Lycée technique Alvaro Obregon (Mexique), Centre d'études supérieures de San Angel (Mexico), Université Nationale Autonome de Mexico, Chambre des métiers et d'artisanat de Aachen, Cornwall College (Angleterre), Lycée professionnel Bildungszentrum BGH Simmerath (Allemagne), Lycée HTL Villach Bautechnik Tiefbau (Autriche), Institut de Technologie Hôtelière et Touristique de Saïdia (Maroc)
Partenaires financiers (avec montant): FEJ (217 812 €)
Durée de l'expérimentation (1) Durée initiale : 22 mois (2) Durée effective : 22 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Rectorat de Créteil Type de structure : Etablissement Public
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Kaleido'scop Type de structure : SCOP



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction :

A l'origine de projet figurent des besoins repérés par les témoignages quotidiens des équipes éducatives de l'académie de Créteil impliqués dans ces projets de mobilité et mis en exergue par les préconisations du rapport du Centre d'analyse stratégique publié en juillet 2008 et intitulé « Encourager la mobilité des jeunes en Europe »¹ ainsi que par les propositions contenues dans la Charte européenne de qualité pour la mobilité² :

- manque d'ouverture culturelle, réticence à la mobilité ;
- faible maîtrise des langues vivantes ;
- ressources financières des familles limitées ;
- dispositifs publics de soutien à la mobilité internationale disséminés, complexes et peu compréhensibles pour les usagers ;
- manque d'accompagnement de proximité adapté.

Ce projet a la particularité d'aborder à la fois la question de la demande de mobilité et de l'offre de mobilité. Pour diverses raisons, les jeunes en formation professionnelle ne souhaitent pas nécessairement effectuer une période de mobilité professionnelle à l'étranger. Ce projet propose un accompagnement renforcé pour ces jeunes via leurs équipes éducatives. En ce qui concerne l'offre de mobilité, plusieurs acteurs publics financent des projets de mobilité internationale pour les lycéens. Cependant, ces moyens restent trop faibles. Il apparaît que les jeunes qui souhaitent obtenir un soutien financier pour leur projet de mobilité internationale doivent taper à de nombreuses portes et déposer des dossiers différents à plusieurs organismes. Bien souvent ils n'ont également pas la possibilité de solliciter ces financements individuellement et doivent s'en remettre à leur établissement scolaire. La perte de temps est considérable et ces démarches s'avèrent souvent décourageante pour les intéressés.

D'autre part, peu de subventions existent pour les séjours de mobilité internationale en dehors de l'Europe alors que certaines zones offrent des conditions d'accueil et de partenariat tout aussi intéressantes voire meilleure.

Enfin, l'évaluation de l'impact de la mobilité internationale sur les jeunes impliqués dans le projet a été considérée comme un moyen d'avoir des données et des résultats fiables afin de mobiliser par la suite d'avantage de moyens en matière d'appui public à la mobilité internationale en démontrant l'utilité concrète de type de projet.

¹ Rapport du Centre d'analyse stratégique, « *Encourager la mobilité des jeunes en Europe* », juillet 2008, la Documentation Française.

² Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 relative à la mobilité transnationale dans la communauté à des fins d'éducation et de formation, « *Charte européenne de qualité pour la mobilité* », publiée au Journal Officiel de l'Union Européenne du 30 décembre 2006.

Cette expérimentation s'est donc déroulée sur 27 Mois sur le territoire couvert par l'académie de Créteil : département de Seine et Marne, de Seine Saint Denis et du val de Marne.

Classée 2^{ème} en terme d'effectif, l'académie de Créteil est une académie jeune, hétérogène et multiculturelle qui cumule les caractéristiques propres à la banlieue parisienne et celles de la ruralité de province. La communauté éducative de l'académie de Créteil est confrontée à des difficultés spécifiques, telles que scolarisation plus courte, des retards scolaires plus fréquents et des sorties du système éducatif plus nombreuses que dans les autres territoires.

Le territoire d'action de l'académie qui représente 35% de la Région Ile-de-France, est très contrasté. Ainsi, si la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont très fortement urbanisés, la Seine-et-Marne compte encore de vastes zones non bâties, ce qui se traduit par une plus faible densité des services publics et par des temps de transport plus longs.

La population des trois départements de l'académie est relativement jeune, la part des moins de 26 ans étant de 36,9% contre seulement 32,9% en France métropolitaine.

Le revenu moyen est inférieur de 16 % à la moyenne régionale pour l'ensemble de l'académie, mais de 28 % en Seine-Saint-Denis, où le nombre de bénéficiaires du RMI est en augmentation constante.

La sur-représentation des classes sociales défavorisées dans l'académie se retrouve tout naturellement dans la composition de la population scolaire qui compte, dans l'enseignement public du second degré, une part importante d'élèves issus de milieu modeste, voire défavorisé. Cette proportion s'élève à plus de 40 % dans l'académie alors qu'elle n'atteint pas 30 % dans les autres académies franciliennes (26,3 % à Paris et 27,5 % à Versailles).

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

La systématisation de la mobilité en formation initiale et continue constitue depuis quelques années un objectif académique central dans le volet des relations européennes et internationales. C'est également une priorité nationale, en témoigne l'annonce du Ministre de l'éducation quant à l'objectif de parvenir à ce que chaque élève arrivant en baccalauréat ait pu se rendre au moins une fois dans un établissement étranger.

Pour autant, de nombreux obstacles subsistent, en particulier pour les élèves en formation professionnelle. La complexité des dispositifs, l'accès à ces derniers ou encore l'absence de désir des élèves de s'ouvrir à l'international sont autant de freins à la généralisation de la mobilité en milieu scolaire.

Le projet « Développer la mobilité internationale des jeunes en formation professionnelle de l'Académie de Créteil » proposé par le rectorat de Créteil, a eu pour ambition de remplir 3 grands objectifs :

- stimuler le désir de mobilité des élèves
- éliminer les obstacles à la mobilité
- mettre en place une plateforme de partenaires soutenant la mobilité des jeunes en formation professionnelle afin de garantir une meilleure action

Afin d'agir sur la motivation des élèves, deux actions spécifiques ont été conçues :

L'organisation d'un Forum académique sur la mobilité organisé à destination de l'ensemble des établissements du territoire proposant de la formation professionnelle. Ouvert aux élèves, enseignants et personnel de direction de la voie professionnelle, ce Forum est une manière de sensibiliser, d'échanger des pratiques et des expériences autour de la mobilité.

L'intervention du mouvement des jeunes européens a voulu être systématisée dans les établissements ciblés par le projet. Ces interventions de personnes externes aux lycées, sont destinées à expliquer aux élèves l'origine et les enjeux du projet de construction européenne ainsi que le fonctionnement des institutions, mais également à susciter chez les élèves l'envie de participer à la mobilité européenne.

Ces interventions sont prévues plusieurs mois avant le départ des élèves.

L'élimination des obstacles à la mobilité repose quant à elle sur 4 actions spécifiques.

Un accompagnement de proximité pour les élèves et les équipes éducatives par le recrutement d'un coordinateur afin de conseiller et d'aider les établissements impliqués dans le projet. Cet accompagnement se traduit par des déplacements physiques quasi mensuels dans les établissements, par la mise en place d'échanges réguliers, par la mise à disposition d'outils et de documents spécifiques etc. Il est également destiné à aider les établissements à solliciter les aides publiques existantes pour organiser 50 mobilités d'élèves en Europe durant la première année du projet.

Un travail sur la simplification de l'accès aux financements publics de soutien à la mobilité. En effet, il apparaît que les dispositifs publics de financement de séjours de mobilité sont disséminés, complexes et peu compréhensibles par les usagers. Pour répondre à ce problème, la mise en place d'une plate forme des acteurs publics qui soutiennent la mobilité peut permettre la mise en place d'une procédure unique d'attribution des subventions. La réalisation d'une visite d'étude dans un pays européen performant en matière de soutien à la mobilité doit permettre d'appuyer cette réflexion.

L'implication des établissements scolaires dans les projets de mobilité et notamment des équipes éducatives est centrale. Cette implication sera donc renforcée le plus possible.

Attribution de 100 bourses de mobilité à des élèves en baccalauréat professionnel pour effectuer des périodes de mobilité professionnelle à l'étranger. Ces bourses concernent des destinations en dehors de l'Europe. En effet, il n'existe à l'heure actuelle que très peu de financements sur ces zones pour des élèves en formation professionnelle initiale.

Deux plates-formes des partenaires de la mobilité des jeunes en formation professionnelles ont par ailleurs été prévues.

Une plate-forme des acteurs institutionnels soutenant la mobilité des jeunes en formation professionnelle, chargée de travailler spécifiquement sur la simplification de l'accès aux financements publics de soutien à la mobilité : unification des critères de sélection des projets, et possibilité de constituer à terme un dossier unique de demande de subvention afin de faciliter les procédures pour les établissements.

Une plate-forme collaborative de travail virtuelle destinée à l'ensemble des acteurs du projet en vue de faciliter la communication et les échanges de bonnes pratiques entre l'ensemble des acteurs du projet.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé :

Le projet visait initialement une centaine d'élèves en baccalauréat professionnel de l'académie de Créteil inscrits dans des formations professionnelles qui offrent des débouchés sur le marché du travail international : logistique, transport, hôtellerie/restauration. Trois autres formations, naturellement moins tournées vers l'international, ont également été intégrées : les métiers du bois, de la signalétique, de l'électronique.

Les établissements d'accueil des élèves ont été choisis en raison des formations offertes ainsi que de leur détention du label « lycée des métiers » qui atteste notamment d'une volonté d'ouverture européenne.

Initialement seuls 5 établissements devaient participer à l'expérimentation. Toutefois, en raison des difficultés de l'un d'eux à faire face à des changements d'équipe à l'issue de la première année, un sixième a rejoint le projet.

La sélection des élèves devait quant à elle se faire en vertu de plusieurs critères :

- le fait que les élèves soient boursiers
- le fait que les élèves soient volontaires ou au contraire peu motivés par la mobilité internationale (permettre à des élèves motivés mais qui n'en n'ont pas les moyens de réaliser une mobilité, et motiver des élèves qui ne le sont pas).

Concernant le premier critère de sélection, la majorité des élèves concernés étant boursier ou ayant des capacités financières limitées, il s'est appliqué de manière quasi automatique.

En revanche, très peu d'élèves non motivés initialement sont finalement partis. Si la démarche demeure à notre sens tout à fait pertinente, beaucoup d'enseignants mettant en place des projets de mobilité pour la première fois, ont préféré cibler des élèves volontaires ou motivés dans un premier temps.

L'identification des élèves bénéficiaires a été faite par les équipes enseignantes de différentes manières : l'organisation de réunion d'information permettant de connaître le sentiment des élèves sur le projet ou encore des questionnaires de motivation. Plusieurs moments d'information animés par des personnes extérieures à l'établissement ont également été organisés : l'intervention du mouvement des jeunes européens dans les classes ciblées, ainsi que le Forum ProMob de l'académie de Créteil de la mobilité internationale en formation professionnelle (initialement prévu en décembre 2010 et reporté à janvier 2011). Ces moments forts ont été une manière de travailler plus spécifiquement sur la motivation des élèves peu intéressés par le projet et de dénoter (ou non) un changement dans leur vision du projet et leur désir d'y prendre part.

Si les élèves ont été les premières cibles de cette expérimentation, les équipes éducatives se sont peu à peu dessinées comme des cibles tout aussi pertinentes pour atteindre les objectifs affichés. En effet, dans le cadre spécifique de l'école, un accompagnement du personnel enseignant et non enseignant sur les questions de mobilité est le pré requis d'une logique d'ouverture internationale. L'absence de désir ou d'intérêt pour la mobilité internationale s'est révélé être tout aussi valable, voire plus, pour les adultes que pour les élèves.

2. Bénéficiaires directs :

2.1. Statistiques descriptives

Dans chaque établissement scolaire, une ou plusieurs classes ont été ciblées pour participer à l'expérimentation. Ce choix s'est opéré en fonction des enseignants en charge de ces classes et volontaires pour participer au projet.

Le système d'information auprès des élèves pour identifier les futurs bénéficiaires s'est mis en place dans un second temps et selon des modalités habituellement utilisées par les établissements scolaires : réunion d'information en début d'année auprès des élèves, questionnaires de motivation pour certains établissements, entretiens collectifs et/ou individuels.

Des interventions spécifiques ont également été élaborées et testées dans le cadre de l'expérimentation : l'intervention du mouvement des jeunes européens auprès des classes pressenties pour participer à l'expérimentation afin de stimuler le désir de mobilité des élèves et de repérer les réactions de ces derniers. Un Forum académique sur la mobilité en formation professionnelle a également été organisé à l'attention de l'ensemble des établissements professionnels de l'académie de Créteil. Ce Forum a permis d'informer largement des enseignants et des élèves en offrant un lieu d'échange d'expériences entre pairs.

Insérez ici le tableau figurant en annexe 1

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation - Bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	AP1_357				
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	100	124	199	0	323
Adultes	0	15	82	13	110
Nombre total de bénéficiaires	100	139	281	13	433
Nombre d'abandons ou exclusions					

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Caractéristiques des bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans	100	323
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel	100	323
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV	100	323
Niveau III		
Niveau II		
Niveau I		
Genre		
Filles		121
Garçons		202
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		97
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : chefs d'établissements		9
Autres : Intendants		4

	Prévision initiale	Réalisation
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale	Départementale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politiques de la ville ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politiques de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politiques de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politiques de la ville		Oui, une partie de mon territoire

2.2. Analyse qualitative

Initialement, le projet prévoyait le départ de 20 élèves par établissement, 10 en Europe la première année, 10 hors Europe la deuxième année, soit un total de 100 jeunes sur deux ans. Le public adulte n'était initialement pas indiqué comme public cible et est devenu un point central de cette expérimentation.

Les objectifs globaux ont été largement dépassés en terme de bénéficiaires puisque 323 jeunes et 110 adultes directement touchés par l'expérimentation et 134 élèves effectivement partis en mobilité sur les deux ans.

Néanmoins, dans certains cas, les objectifs de mobilité effective par établissements n'ont pu être tenus. Ainsi, un des établissements n'est pas parvenu à organiser de mobilité pour ses élèves, d'autres sont restés en deçà des 10 élèves par année prévus. Ceci peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- non obtention de financements pour mettre en place les mobilités ou obtention de moins de bourses que demandées
- pour des primo organisateurs de mobilité, la mise en œuvre de 10 mobilités pouvait paraître très importante, le chiffre a donc été revu à la baisse
- équipe non mobilisées ou en réalité très peu volontaire
- difficulté à trouver des suffisamment de lieux de stage dans les délais impartis

Les caractéristiques du public ciblé sont restées les mêmes qu'à l'origine du projet, à une exception près. Le projet ciblait initialement des élèves en baccalauréat professionnel provenant de filières soit naturellement tournées vers l'international, soit au contraire peu orientées en ce sens. Dans un établissement, il a été convenu d'intégrer une classe de Formation Complémentaire d'Initiative Locale pour le deuxième volet du projet relatif à la mise en place de périodes de mobilités professionnelles en dehors de l'Europe. Ce type de formation, créé à la demande du monde du travail local est sensé combler temporairement des manques ciblés de formation (en l'occurrence des agents de maîtrise dans le domaine du bois). Il s'agit donc d'une formation complémentaire au baccalauréat professionnel. Ceci a permis d'enrayer la difficulté du jeune âge des élèves du fait de la réforme du baccalauréat professionnel qui pouvait rendre l'obtention de permis de travail ou de visas pour des mobilités en dehors de l'Europe impossible.

Tel que décrit plus haut, les modalités de repérages des élèves bénéficiaires ont été relativement ciblées. Cette phase du projet a en majeure partie été assurée par les enseignants et le personnel éducatif en charge des élèves, et, dans une moindre mesure, de façon ponctuelle, par des personnes extérieures « spécialistes » de l'ouverture et de la mobilité internationale (Mouvement des jeunes européens, intervenants du Forum ProMob). Les porteurs du projet ont également essayé le plus possible de recourir à l'information et la sensibilisation des élèves par des pairs ayant déjà vécu une expérience de mobilité.

Ces modalités de communication ont été impactées par le caractère expérimental du projet dans la mesure où pour beaucoup elles n'avaient jamais été mises en place sous cette forme dans les établissements ciblés. Toutefois, à l'exception du Forum académique, elles demeurent tout à fait accessibles et redéployables par tout établissement dans le cadre d'une généralisation.

3. Bénéficiaires indirects

Les entreprises partenaires des lycées professionnels ont été des bénéficiaires indirects importants du projet.

Initialement non visés par le projet, certains partenaires professionnels du bassin d'emploi local ont été associés par les établissements au moment de la recherche de lieux de stages à l'étranger pour les mobilités. Ces professionnels, habitués à recevoir des stagiaires français dans le cadre de leur période de formation en entreprise, ont pu dans certains cas, être relais des établissements en contactant leurs filiales étrangères et en recommandant les élèves.

Le cas d'une entreprise de logistique en seine et marne est particulièrement représentatif de l'impact positif du projet sur des professionnels. Initialement réticente à recommander des élèves ayant une maîtrise faible des langues étrangères, cette entreprise a toutefois permis le placement de 6 élèves dans des filiales allemandes. Le bon déroulement des périodes de mobilité, la mobilisation de l'équipe éducative, le travail en étroite collaboration avec les professionnels a conduit l'entreprise à prendre conscience de la valeur ajoutée de ce type d'expérience pour les élèves et à proposer d'elle même le renouvellement de cette expérience par la suite.

Fort de ce soutien du milieu professionnel, l'établissement dispose d'une base solide pour pérenniser les mobilités professionnelles d'élèves par la suite.

Il est également important de mentionner les professionnels étrangers qui ont accueillis les élèves français. Si certaines filières professionnelles ont l'habitude d'accueillir de jeunes étrangers en stage (exemple avec l'hôtellerie/restauration), pour d'autres en revanche, il s'agit d'une première (artisans, métiers de la signalétique etc.). Les échanges entre le personnel éducatif et les professionnels ont permis de constater une qualité d'accueil exceptionnelle et un intérêt prononcé de ces derniers pour ce projet. D'autre part, le fait que la formation professionnelle puisse être plus valorisée dans certains pays européens qu'en France a eu un impact très positif sur les élèves ciblés par le projet : ils ont évolué le temps de leur stage parmi des professionnels reconnaissant la qualité de leur formation et au sein de sociétés où les opportunités professionnelles peuvent être plus nombreuses et plus valorisées.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Insérez ici le tableau figurant en annexe 2

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	AP1_357	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
					Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>Octobre 2009-Décembre 2009</i>									
Action n°1	Recrutement du coordinateur de l'expérimentation	non	1 mois	1						
Action n°2	Réunion de constitution du comité de pilotage	oui	1 journée	7						
Action n°3	Rencontres avec les établissements participants au projet	non	1 mois	25						
Action n°4	Mise en place heures supplémentaires enseignants	non	1 semaine	3						
Action n°5	Recrutement d'un nouveau coordinateur de l'expérimentation	non	1 mois	1						
Action n°6	Recherche financements séjours de mobilités en Europe	non	4 mois	11						
Action n°7										
Action n°8										
Action n°9										
Action n°10										
2. Lancement de l'expérimentation	<i>Janvier 2010 - Décembre 2011</i>									
Action n°1	Accompagnement de proximité des établissements	non	24 mois	1						
Action n°2	Poursuite recherche financements séjours de mobilités en Europe	non	10 mois	11						
Action n°3	Intervention du mouvement des jeunes européens	non	3 journées	6						
Action n°4	5 Réunions du comité de pilotage : réflexion sur la simplification de l'accès aux financements publics et l'harmonisation des critères de sélection	oui	5 journées	60						
Action n°5	Réalisation d'une plateforme interactive des acteurs de l'expérimentation	oui	2 mois	2						
Action n°6	Préparation des périodes de formation à l'étranger	non	1 mois	11						
Action n°7	Préparation de la visite d'étude au Danemark	oui	2 mois	1						
Action n°8	Réalisation de la visite d'étude au Danemark	oui	3 journées	10						
Action n°9	Stages des jeunes en Europe	non	5 semaines (moyenne)							
Action n°10	Conclusion de partenariats avec des zones en dehors de l'Europe	oui	12 mois	6						
Action n°11	Réalisation d'un formulaire de financement simplifié pour les bourses hors Europe	oui	2 semaines	1						
Action n°12	Préparation du Forum académique ProMob de la mobilité en formation professionnelle	non	5 mois	10						
Action n°13	Forum académique ProMob de la mobilité en formation professionnelle	non	1 journée	25						
Action n°14	Réalisation d'un reportage vidéo sur la mobilité en formation professionnelle à partir du Forum ProMob	oui	1 mois	2						
Action n°15	Préparation des visites préparatoires au Québec et au Mexique	non	2 mois	3						
Action n°16	Visites préparatoires des mobilités hors Europe	non	12 journées	5						
Action n°17	Stages des jeunes hors Europe	non	6 semaines (moyenne)							
Action n°18	Réalisation d'un guide académique de ressources de présentation des dispositifs existants	oui	3 mois	6						
Action n°19	Lancement d'une réflexion académique sur une double diplomation France québec en bac pro et BTS	oui	12 mois	3						
3. Achèvement de l'expérimentation	<i>Janvier 2011 - Juin 2012</i>									
Action n°1										
Action n°2	Diffusion du guide de ressources académique de présentation des dispositifs existants	non								
Action n°3	Reconduction de stages hors Europe pour certains établissements en 2012	non								
Action n°4										
Action n°5										
Action n°6										
Action n°7										
Action n°8										
Action n°9										
Action n°10										
4. Achèvement de l'évaluation	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>									

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Agence Europe Education Formation France	Membre du comité de pilotage, participation à la réflexion sur la simplification des procédures et à l'organisation du Forum académique ProMob. Intervention pendant les phases de préparation et de lancement
Office Franco Allemand pour la Jeunesse	Membre du comité de pilotage, participation à la réflexion sur la simplification des procédures et à l'organisation du Forum académique ProMob. Relais auprès des établissements pour les mobilités en Allemagne. Intervention pendant les phases de préparation et de lancement
Région Ile-de-France	Membre du comité de pilotage, participation présente à la réflexion sur la simplification des procédures. Intervention pendant les phases de préparation et de lancement
Mouvement des Jeunes Européens	Intervention auprès des classes ciblées par le projet pour augmenter le désir de mobilité des élèves. Intervention pendant la phase de lancement
Office Franco Québécois pour la Jeunesse	Accompagnement technique et administratif des établissements dans le montage des mobilités au Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Délégation Générale du Québec	Participation à certains comités de pilotages du projet. Appui à la création de partenariats entre l'académie et le Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Centre de formation professionnelle Leonard de Vinci (Montréal)	Appui à la mise en œuvre opérationnelle de période de mobilité d'élèves au Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Centre de formation professionnelle de Lachine (Montréal)	Appui à la mise en œuvre opérationnelle de période de mobilité d'élèves au Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Centre de formation professionnelle de l'Ouest de Montréal	Appui à la mise en œuvre opérationnelle de période de mobilité d'élèves au Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Commission Scolaire Marguerite Bourgeoys	Appui à la création de partenariats entre

(Québec)	l'académie et le Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Cegep de l'Est (Québec)	Participation à la réflexion plus large de mise en œuvre de double diplomation entre la France et le Québec pour la voie professionnelle. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Lycée Franco Mexicain (Mexique)	Appui à la mise en œuvre opérationnelle de période de mobilité d'élèves au Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Lycée technique Alvaro Obregon (Mexique)	Appui à la mise en œuvre opérationnelle de période de mobilité d'élèves au Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Centre d'études supérieures de San Angel (Mexico)	Appui à la mise en œuvre opérationnelle de période de mobilité d'élèves au Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Université Nationale Autonome de Mexico	Appui à la mise en œuvre opérationnelle de période de mobilité d'élèves au Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Chambre des métiers et d'artisanat de Aachen	Appui à la création de partenariats entre l'académie et le Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Cornwall College (Angleterre)	Appui à la mise en œuvre opérationnelle de période de mobilité d'élèves au Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Lycée professionnel Bildungszentrum BGH Simmerath (Allemagne)	Appui à la mise en œuvre opérationnelle de période de mobilité d'élèves au Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Lycée HTL Villach Bautechnik Tiefbau (Autriche)	Appui à la mise en œuvre opérationnelle de période de mobilité d'élèves au Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement
Institut de Technologie Hôtelière et Touristique de Saïdia (Maroc)	Appui à la mise en œuvre opérationnelle de période de mobilité d'élèves au Québec. Intervention pendant la phase de lancement et d'achèvement

Pour la majorité de ces partenariats des accords ont été signés afin de formaliser les modalités de travail et définir des objectifs communs relatifs à la valorisation de la mobilité en formation professionnelle.

D'autre part, une plate-forme collaborative virtuelle a été élaborée à l'attention des établissements participant à l'expérimentation et des partenaires membres du comité de pilotage : partage de documents, meilleure identification des acteurs concernés, calendrier commun, forum d'échange.

Selon les besoins, des réunions thématiques ont été organisées avec les acteurs concernés plus ou moins fréquentes.

Si certains partenariats institutionnels étaient préexistants à l'expérimentation, ils n'ont pas été les plus actifs dans la mesure où ils ne concernaient pas spécifiquement le public en formation professionnelle.

La force de l'expérimentation a au contraire été de permettre la création d'un éventail très large de partenaires autour de la mobilité en formation professionnelle initiale. La plupart d'entre eux ont été rendus possible au travers d'échanges virtuels dans un premiers temps avec la coordinatrice de l'expérimentation, puis réels par la mise en relation des acteurs du projets (pour les partenaires européens cela a été rendu possible en grande partie par les programmes européens, pour les partenaires en dehors de l'Europe, grâce aux visites préparatoires organisées). La mise en place des mobilités des élèves a été la concrétisation concrète de ces partenariats, dans la mesure où les établissements français ont pu s'appuyer sur leurs partenaires pour les aspects administratifs, logistiques et de suivi des élèves sur place.

L'ensemble des partenariats tissés pendant l'expérimentation ont vocation à se poursuivre à l'issus de la période expérimentale. L'ensemble des acteurs mobilisés partage les objectifs du projet et témoigne une volonté de pérennisation des échanges. Toutefois, pour les partenaires situés en dehors de la zone européenne, leur poursuite risque d'être plus difficile sans la poursuite de financements spécifiques permettant la réalisation de mobilité ou de projets communs. L'apport des bourses spécifiques et le financement de visites préparatoires, dispositif unique à ce jour pour des zones non européennes, constituent des éléments décisifs pour l'entretien des relations. En effet, il est à craindre qu'en l'absence de financement pour des mobilités au Mexique ou au Québec par exemple, c'est-à-dire en l'absence d'actions communes, les partenariats s'essoufflent peu à peu.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	100%
Cofinancements extérieurs à la structure	0%

Autofinancement	0%
-----------------	----

- Fond d'expérimentation pour la jeunesse :
- Agence Europe Education Formation France : (en décembre 2011, 74320 euros obtenus auprès de l'agence pour l'ensemble des établissements : 37810 pour Rabelais + 14070 pour le Gué à tresmes + 10500 pour Mansart + 11940 pour Clément Ader).
- Rectorat de Créteil : 28 900 euros (13785 € de HSE versées en 2009-2010 + 13603 € de HSE pour 2010-2011 + 1512€ d'appui ponctuel des agents de la DAREIc sur le projet.)
- OFAJ : 372 (contribution au Forum ProMob)

Les co financements apportés par l'Agence Europe Education Formation France continueront d'être sollicités à l'avenir par les établissements, voire directement par les services du rectorat. Toutefois, le montant est bien entendu dépendant de l'acceptation ou non du dossier déposé et des fonds disponibles. La contribution financière de l'OFAJ pour l'organisation d'évènements tels que le Forum pourra être renouvelée à l'avenir. De même que pour les bourses européennes, les bourses de mobilité à destination de l'Allemagne continueront d'être sollicitées par la suite.

C. Pilotage de l'expérimentation

Un comité de pilotage inter institutionnel a été mis en place dès la fin de l'année 2009. Il était composé des principaux acteurs soutenant la mobilité des élèves en formation professionnelle sur le territoire de l'Académie : la Délégation Académique aux Relations Européennes Internationales et à la Coopération de l'Académie de Créteil, la Région Ile-de-France, l'Agence Europe Education Formation France, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. Les chefs d'établissements des 6 lycées participant au projet ont également été associés à ce comité.

Le comité s'est réuni en moyenne 3 fois par an.

Au-delà du suivi de l'orientation du projet, la principale mission du comité de pilotage reposait initialement sur un travail d'harmonisation des critères de sélection des dossiers de demande de bourse de mobilité et de simplification de la procédure de financement de ces derniers. Cependant cet objectif est apparu trop ambitieux compte tenu de la capacité limitée des acteurs de ces institutions à travailler sur ce genre de questions. D'autre part, la nature très diversifiée des institutions représentées (académique, bilatérale, régionale, européenne) a été considérée comme un frein à la mise en place d'une procédure commune relative à la mobilité internationale.

Au-delà des systèmes traditionnels de pilotage (bilan d'étape ponctuels, élaboration de documents de travail, discussions collectives des objectifs des activités etc) et afin de faciliter la coordination et la communication entre les partenaires du projet, un espace collaboratif de travail a été créé. Il s'agit d'un espace virtuel permettant d'identifier les

acteurs engagés dans le projet et de fournir leur contact. L'espace permet également de poster des ressources utiles, de créer des « forums » de discussion autour de questions précises, mais également de partager le calendrier du projet. Cet instrument avait également pour vocation de faciliter l'accès des évaluateurs aux différents documents et de lui donner une vue globale de l'agenda du projet. Cet espace n'a malheureusement été que très peu utilisé par les acteurs. Les acteurs institutionnels par manque d'intérêt, les établissements scolaires par manque de temps ou de pratique de ce genre d'outils. Une forte demande de partage d'expérience entre les équipes éducatives a pourtant été de nombreuses reprises formulée. A ce titre, des rencontres physiques entre les équipes ont été organisées.

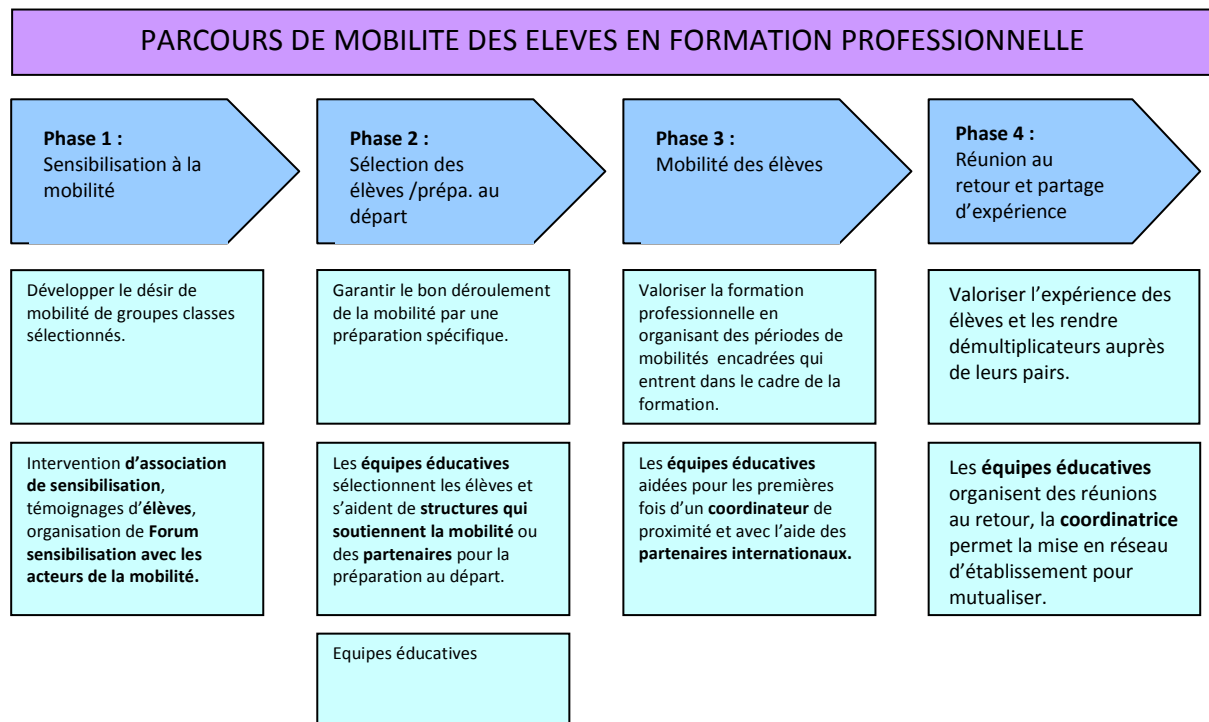
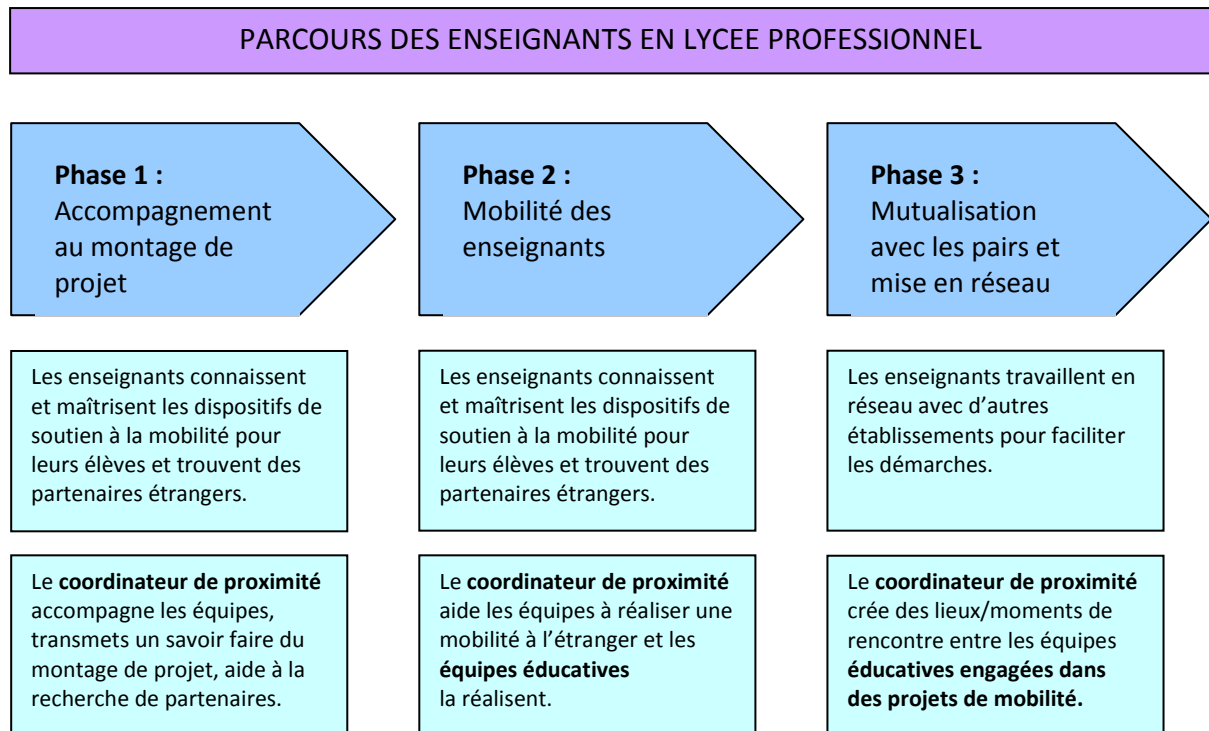
Le comité de pilotage a peiné à s'impliquer réellement dans le projet à l'exception du porteur. Ceci s'explique en partie par l'abandon rapide de la réflexion sur la simplification des procédures mais également par une centralisation du projet sur l'espace académique ne rentrant que partiellement dans les zones d'action des autres parties prenantes. L'organisation conjointe d'activités (Forum ProMob) a toutefois permis de renforcer l'implication de certains acteurs et de générer quelques passerelles entre les institutions. Il est à regretter la très faible implication de la Région Ile-de-France, acteur pourtant central de la mobilité internationale en formation professionnelle pourtant porteur d'un projet très similaire.

Malgré ce constat, aucun changement dans le comité de pilotage n'a pour autant été envisagé. En effet, la pertinence de ces acteurs sur cette thématique est à notre sens demeurée tout au long du projet et a permis d'une certaine manière de mettre en réseau autour de ce projet des acteurs travaillant parfois de manière cloisonnée.

Quelques échanges ont eu lieu avec d'autres expérimentateurs, grâce à la première réunion thématique organisée par le Fond d'expérimentation et la mise en relation par les évaluateurs. Bien que les publics et le champs d'action aient été très différents et ne permettent que peu d'échange de bonne pratique, ces échanges ont été très utiles et ont permis une mise en perspective de l'action de l'académie avec les autres actions. Pour cette raison, l'annulation de la seconde réunion thématique des porteurs de projets est très regrettable.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté



B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Les élèves en formation professionnelle initiale constituent un public tout à fait judicieux au regard des objectifs fixés tant par l'appel à projet, que par le projet proposé, mais également au regard du nombre qu'il représente. En effet, à la rentrée scolaire 2009-2010, 21,3% des élèves inscrits en terminale en France étaient en baccalauréat professionnel, soit 129 870 élèves³.

Ce public est présent sur l'ensemble du territoire français et rencontre globalement les mêmes difficultés quelque soit le territoire d'origine. Les différents témoignages d'élèves, d'enseignants voire de professionnels font ressortir un manque de reconnaissance de la qualité de la formation professionnelle, souvent considérée comme une seconde voie par rapport à la voie générale. La voie professionnelle semblerait également être liée à des déterminants socio économiques et apporter moins d'opportunités, notamment en ce qui concerne la mobilité internationale. Un des objectifs de ce projet est donc bien de parvenir à une revalorisation de ce public et de sa formation par le développement de la mobilité internationale et les résultats des mois d'expérimentation confirment à notre sens l'impact positif de la mobilité sur le parcours de ces jeunes.

Pour la suite, une attention particulière devrait être portée sur les individualités à l'intérieur de ce groupe cible. En effet, tel qu'il a été conçu, le projet visait initialement 50% d'élèves boursiers, des élèves motivés et des élèves non motivés. Or il est apparu dans la mise en œuvre que ces distinctions à l'intérieur du groupe cible n'ont été que très peu respectées. S'agissant pour de nombreuses équipes éducatives de l'organisation d'un premier projet de mobilité d'élèves, il leur a été difficile d'intégrer ces dimensions dans la sélection des élèves. Expérimentant eux-mêmes une nouvelle démarche projet, ils étaient peu rassurés de sélectionner des élèves non motivés, ou réticents d'exclure un élève qui ne serait pas boursier afin de respecter le pourcentage décidé. Il a semblé plus pertinent dans un premier temps de les laisser travailler avec les élèves motivés afin que cette première expérience puisse être réussie et qu'elle ne les décourage pas pour la suite. Une fois habitués à ce type de projet, les équipes elles-mêmes convaincues du bien fondé de ces périodes de mobilité, seront plus à même de travailler avec un public peu être plus difficile à convaincre.

La possibilité de travailler en priorité en direction de certains jeunes dans un groupe cible n'est possible que si les équipes en charge de la mise en œuvre effective des mobilités ont une certaine habitude du montage de projet.

D'autre part, la part plus importante d'hommes que de femmes en formation professionnelle a rendu plus difficile une démarche respectueuse d'une forme de parité ou de valorisation du public féminin. De la même manière, il pourrait être intéressant pour la suite d'intégrer ce paramètre au projet.

³ Source : MENJVA-DEPP (L'état de l'École : 30 indicateurs sur le système éducatif français. Statistiques - publications annuelles - numéro 21, novembre 2011)

Le public enseignant est également à notre sens tout à fait pertinent en tant que cible prioritaire et devrait même être le premier bénéficiaire de l'action, avant même les jeunes. En effet, les équipes éducatives sont ici considérées comme des démultiplicateurs de mobilité. C'est en formant les équipes aux dispositifs existants et en créant les conditions de réussite du projet dans les établissements, que les mobilités d'élèves sont susceptibles de se pérenniser et d'augmenter en volume petit à petit.

Si d'autres dispositifs venaient à s'inspirer de celui-ci, le découpage de l'action en deux temps pourrait être pertinent :

Temps 1 : travail avec les équipes pédagogiques uniquement

Temps 2 : intégration des élèves dans le dispositif.

S'il est vrai que le territoire expérimental comporte quelques spécificités, sa diversité permet de penser que le projet pourrait être reconduit dans l'ensemble des autres académies. Ainsi, à l'occasion d'un transfert du projet sur d'autres territoires il conviendrait de veiller à certaines caractéristiques du territoire de l'académie de Créteil, notamment :

- la spécificité de la proche banlieue parisienne : facilité de rencontre avec certains organismes présents sur Paris uniquement
- La sur-représentation des classes sociales défavorisées qui nécessite des dispositifs d'appuis financiers particuliers pour des périodes de mobilité
- Une rotation importante des équipes éducatives dans les établissements qui rend complexe l'instauration d'actions pérennes dans les établissements

Une partie du public jeune étant mineur, la place des parents est de fait centrale dans le projet. Relativement peu intégrés au projet à l'exception de la participation à réunions d'informations préalables organisées, ils mériteraient de l'être plus afin que l'impact positif de la mobilité puisse être encore plus important dans la cellule familiale. En cela, la multiplication du nombre de coordinateur de proximité permettrait de conduire ce type de travail afin de soulager les équipes éducatives déjà très prise par le travail auprès des jeunes.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Si le dispositif venait à être déployé à une échelle plus large, il apparaîtrait indispensable d'être en mesure de multiplier le nombre de coordinateurs de proximité. Le premier projet déposé avait initialement proposé le recrutement d'un coordinateur par établissement. En cela, la place centrale de l'accompagnement pour la mise en œuvre des mobilités de jeunes et la consolidation des capacités des établissements à proposer des projets de mobilité avait parfaitement été anticipée.

De même, il est important de pouvoir garantir des postes de coordinateurs qui ne soient pas précaires, au risque de casser la dynamique créée (nécessité de reformer une personne, de recréer les relations de travail avec les établissements etc).

Comme expliqué plus haut, le travail et la sensibilisation des équipes éducatives est une priorité et devrait se faire en amont de tout travail avec des jeunes. Un dispositif non testé dans le cadre de cette expérimentation pourrait être intéressant à mettre en place :

De la même manière que les établissements doivent sensibiliser les jeunes à la mobilité et organiser des périodes de mobilité à l'étranger, la structure porteuse pourraient dans un premier temps, réaliser le même travail avec les enseignants des lycées professionnels. Les

stages sur l'ouverture internationale animés par les DAREIC dans les académies pourraient permettre aux personnels qui y assistent d'avoir également accès à un dispositif de mobilité en Europe (bourses de formation continue Comenius ou bourses de mobilité Leonardo pour els salariés de la formation professionnelle). Ces bourses pourraient être sollicitées par la structure porteuse via un GIP en début d'année scolaire et constituer la première étape du projet de mobilité des élèves. Les périodes de mobilité des adultes leur permettraient de se confronter aux même situations que leurs élèves par la suite, de rencontrer des partenaires, de consolider leurs maîtrise des langues étrangères (la faible maîtrise des langues étrangères par des enseignants de discipline non linguistique est souvent une cause de non engagement des enseignants dans les projets de mobilité). Ce serait également une manière de valoriser le savoir faire des DAREIC en matière de projet européens.

Le dépôt groupé de projet mériterait également d'être valorisé⁴. Cette solution n'a pas été retenue au cours de cette expérimentation dans la mesure où aucun des établissements y participant n'avait sollicité de dispositifs de mobilité (européens ou autre) jusqu'ici et qu'ils se situaient dans des dynamiques très variables concernant la mobilité (certains avaient une grande expérience de la mobilité d'élève tandis que d'autres non). Il a donc été décidé que chaque établissement devraient dans un premier temps réaliser un projet individuellement afin d'en comprendre les mécanismes. Il nous semble que dans un deuxième temps, le dépôt groupé devrait être envisagée car, au-delà d'une certaine souplesse administrative, il permet également un travail en réseau entre établissements scolaires, élément au cœur des revendications des équipes éducatives impliquées dans le projet expérimental.

Les interventions du mouvement des Jeunes européens auprès des élèves ont été globalement bien accueillies par les élèves et les enseignants, mais pourraient être réétudiées afin de s'inscrire dans le cadre très spécifique des mobilités en formation professionnelles des élèves. En effet, les jeunes qui ont pu intervenir et raconter leur expérience de la mobilité, sont pour la plupart issus de grandes écoles ou de l'université. Leurs parcours étaient donc relativement éloignés de celui des élèves de baccalauréat professionnel.

La mise en place d'un formulaire unifié de financement n'a pu aboutir en raison de plusieurs éléments :

- un manque de volonté politique des institutions représentées. Si le constat de la complexité de procédures de financement est partagé par l'ensemble des acteurs, la faisabilité et le désir de réfléchir aux modalités d'élaboration d'un formulaire voire d'un guichet unique ne l'a pas été. La structure et les territoires d'intervention des institutions impliquées étant très différentes, une réflexion commune a de fait peiné a émergé.

Quelles que soient les difficultés réelles sur ce point, certaines institutions ont fait le choix sur d'autres territoires, de privilégier des approches concertées et mutualisées. Elles mériteraient d'être mises en avant afin d'être adaptées pour certaines d'entres elles (certaines régions ont mis en place des procédures simplifiées quant aux financements européens par exemple).

- les institutions partenaires ont peiné à trouver leur place dans ce projet porté par l'académie. Un projet élaboré conjointement entre différents partenaires pourrait sans

⁴ L'Agence Europe Education Formation France conduit une réflexion à ce propos et a généré une publication sur ce thème.

doute permettre un réel co pilotage de ce dernier et un investissement mieux équilibré des partenaires.

Faute de parvenir à la réalisation de procédures communes de sélection et de financement des projets de mobilité, il a été proposé au comité de pilotage de réfléchir à l'intérêt de réaliser une plate forme nationale unifiée d'information relative à la mobilité internationale : si les financements ne peuvent être centralisés, que l'information le soit. Le comité s'est positionné en faveur d'une meilleure information académique dans un premier, en tant que premier point d'information des établissements scolaires. Il serait pertinent à l'avenir de poursuivre cette réflexion autour d'un point d'information central par le mot clé « mobilité ».

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Volonté politique forte de mutualiser.

4. Impacts sur la structure

Le projet a eu plusieurs impacts notables sur la structure :

En terme de ressources humaine : la création d'un poste spécifique dédié en partie à l'accompagnement des équipes éducatives en lycée professionnel⁵ a permis de générer une connaissance interne spécifique sur la voie professionnelle et le développement de compétence sur les mobilités en formation professionnelle. Avant l'expérimentation, les moyens de la structure ne permettaient pas une telle spécialisation du service sur ce public. D'autre part, le projet a permis le recrutement sur profil d'un agent contractuel non issu du monde de l'éducation. Ceci a permis d'apporter des compétences complémentaires à celles qui pourraient être apportées par un recrutement en interne.

En terme de réseau : le projet a permis le développement de nombreux partenariats français, européens et internationaux et d'ouvrir des coopérations avec de nouvelles zones géographiques. Les moyens financiers accordés au titre de la visite d'étude ou des visites préparatoires à l'étranger ont permis de garantir un travail en partenariat de qualité. Il a également permis de fédérer des acteurs académiques qui ne travaillaient pas ensemble de manière plus forte grâce au focus mis sur la voie professionnelle (délégation académique à l'enseignement technique, corps d'inspection sur le professionnel).

En terme d'évolution des pratiques professionnelles : la création d'un poste spécifique d'accompagnement de proximité des établissements a permis de développer des interventions régulières directes en établissement et un travail de suivi avec des équipes éducatives qui dépassent l'apport de conseils administratifs ou techniques. Cet aspect très important permet de générer des liens plus forts entre l'administration et les acteurs de terrain dans les établissements.

⁵ L'autre partie du poste étant dédié à la coordination générale de l'expérimentation

- outils : génération d'information sur la formation professionnelle et les dispositifs existants
- visibilité accrue de la structure grâce au Forum notamment
- traitement de question de double diplomation

Travailler sur un réseau de financeurs de la mobilité

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>